

Cayenne, le 17 janvier 2021

L'inspectrice d'Académie
L'inspectrice Pédagogique Régionale
De mathématiques

A

Mesdames les proviseures
Messieurs les proviseurs
De lycée général et technologique

Rectorat

Objet : Organisation des olympiades de mathématiques session 2021
RECTIFICATIF

Inspection
Pédagogique
Régionale

Réf. : note de service n° 2015-175 du 27 octobre 2015 – [texte de cadrage des Olympiades nationales de mathématiques 2021](#)

Dossier suivi par:
Lucienne SEGA

Ce courrier a pour objectif de préciser les modalités d'organisation de la session 2021 **des olympiades académiques de mathématiques** dans les établissements.

IA-IPR de Mathématiques

Les Olympiades nationales de mathématiques, organisées par le ministère de l'éducation nationale et l'association Animath permettent d'**aborder autrement des problèmes mathématiques**. Elles participent à la **consolidation d'une culture scientifique** et favorise l'**ouverture de clubs et d'ateliers mathématiques**.

Lucienne.Sega@ac-guyane.fr

Secrétariat
Monique BOSTON

Visant à développer le goût des mathématiques chez les élèves de première, il est ouvert aux lycéens volontaires de première technologique ou générale de l'enseignement public et privé sous contrat du territoire national ainsi que du réseau de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger. Les objectifs de ce concours sont les suivants :

Tél.: 05.94.27.22.31
Fax: 05.94.27.21.52

- favoriser l'émergence d'une **nouvelle culture scientifique** ;
- stimuler chez les élèves **l'initiative et le goût de la recherche** ;
- inciter les jeunes, et notamment les jeunes filles, à se tourner vers les carrières scientifiques ;
- permettre aux élèves d'aborder les problèmes mathématiques de manière ouverte, en autorisant des approches originales.

B.P. 6011
97306 Cayenne Cedex

Par conséquent la participation de tous les lycéens de première, notamment celle des filles et celle des élèves de la voie technologique, doit être encouragée.



1) L'inscription à l'épreuve :

Elle se fait auprès des professeurs de mathématiques de l'établissement.

La liste des candidats volontaires établie par ces derniers, sera transmise par le coordonnateur ou un autre membre de l'équipe de l'établissement au plus tard le **1er mars 2021**, par courrier électronique à l'adresse : liste.ia-ipr-maths@ac-guyane.fr, en utilisant exclusivement le fichier numérique joint.

Cette liste devra préciser la composition des équipes (*cf. déroulement de l'épreuve*).

2) Déroulement de l'épreuve

L'épreuve se déroulera le **mardi 23 mars 2021**, de 8h à 12h10, **après** la semaine des mathématiques.

Le déroulement de l'épreuve reste identique à celui de l'année dernière.

L'épreuve se déroule en deux parties de deux heures chacune, séparées d'un intermède de dix minutes.

- La première partie de l'épreuve, de 8h à 10h, est consacrée à la résolution de deux exercices académiques, dont les énoncés peuvent être différents selon la voie (générale ou technologique).
La résolution se fera par **équipes MIXTES** de 2 à 3 élèves sur une copie unique (y faire figurer les noms des candidats formant l'équipe).
- La seconde partie de l'épreuve, de 10h10 à 12h10, est consacrée aux exercices choisis par le jury national. Un de ces exercices est commun aux deux voies.
La résolution de cette partie se fera **individuellement**.

L'épreuve proposée à notre académie est commune à l'ensemble des élèves des lycées français du continent américain (académies de la Guyane, des Antilles et réseau de l'AEFE des zones américaines). En conséquence, pour des raisons de décalage horaire, il est impératif de n'autoriser la sortie d'un candidat **qu'après les 4 heures d'épreuve**. Si un candidat est amené à partir avant 12h10, pour **des raisons indiscutables**, il doit remettre le sujet et tous ses brouillons aux surveillants.

3) Organisation pratique

Les sujets et le matériel de composition seront transmis à l'établissement par la DEC début mars 2021.

L'acheminement vers le service de la DEC (Rectorat site de Cépéro) des copies des élèves se fera par vos soins sitôt l'épreuve terminée, au plus tard **le 29 mars 2021**.

4) Quelques points d'attention :

- Sans nécessairement prendre les précautions exigées par les examens, on veillera à organiser un travail dans un cadre serein et spacieux :
 - n'autorisant pas les échanges pendant la seconde partie,
 - les favorisant entre membres d'une même équipe sans que cela ne gêne les autres pendant la première.
- De plus, pour permettre un éventuel anonymat des copies, les candidats doivent impérativement composer sur les feuilles mises à leur disposition par la DEC.
- Il n'y aura pas de convocation. Un rappel sera transmis aux élèves par les professeurs de mathématiques et un affichage sera fait dans l'établissement
- **Il convient de veiller à ce que les candidats ne soient pas contraints à une non-participation, à cause de travaux plus "importants".**

5) Palmarès

Deux palmarès académiques seront publiés.

- un pour voie technologique
- un pour la voie générale.

Les meilleures copies pourront être proposées au groupe national qui établit le palmarès national.

Je vous remercie d'ores et déjà pour votre collaboration précieuse et vous adresse mes cordiales salutations.

Lucienne SEGA